



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Le faible recours aux traitements hormonaux en France

Question écrite n° 4266

Texte de la question

Mme Marie-Noëlle Battistel attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur le faible recours aux traitements hormonaux. En effet au début des années 2000, une Française ménopausée sur deux suivait un traitement hormonal substitutif (THS). Aujourd'hui, ce chiffre est tombé à moins de 10 %. Pourtant, l'administration d'estradiol et de progestérone, sauf contre-indications, permet de réduire significativement les symptômes de la ménopause, notamment les bouffées de chaleur et de prévenir certaines complications, comme l'ostéoporose et aussi les problèmes cardio-vasculaires. Cette diminution semble être la conséquence d'une inquiétude accrue face aux risques potentiels du THS, mais également d'un accès restreint à ces traitements, lié à des réticences médicales et à une moindre disponibilité des traitements. Une situation également aggravée par le faible nombre de gynécologues qui ne cesse de décroître dans le pays. Or de nombreuses études récentes tendent à montrer que, lorsque le traitement est bien encadré et adapté au profil de chaque patiente, ses bénéfices peuvent être significatifs. Il est à noter également que si les femmes sont plus concernées par les troubles du développement hormonal liée à l'âge, les hommes n'en sont pour autant pas exempts, il serait opportun de développer l'information à ce sujet. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles mesures il envisage pour mieux informer les patients et les professionnels de santé sur l'usage sécurisé du THS et garantir aux patients qui en ont besoin un accès facilité et accru à ces traitements.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

Circonscription : Isère (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4266

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2025](#), page 948